

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Information relative à la rémunération variable de Michel Combes pour l'année 2015

Paris, le 15 février 2016 - Le Conseil d'Administration d'Alcatel Lucent (Euronext Paris et NYSE : ALU) s'est réuni le 10 février 2016. Sur recommandations du Comité des Rémunérations et en application de la décision du Conseil d'Administration du 10 septembre 2015, le Conseil d'Administration a pris acte du niveau de réalisation des objectifs de performance relatifs à la tranche 2015 des plans d'unités de performance 2013 et 2014. Le Conseil d'Administration a pris acte que sur la base du niveau de réalisation des objectifs de performance économiques définis par le Conseil d'Administration pour l'année 2015, la rémunération pluriannuelle de Michel Combes pour l'année 2015 s'élève à 915 777 €, calculée au prorata de la présence de Michel Combes au sein de la Société pour l'année 2015. Ce montant correspond à la tranche 2015 du plan d'unités de performance 2013 uniquement, l'objectif de performance associé à la tranche 2015 du plan d'unités de performance 2014 n'ayant pas été atteint, aucune unité de performance n'a été allouée à Michel Combes au titre de ce plan. Les critères de performance économiques sont la marge brute pour le plan d'unités de performance 2013 et la croissance des ventes réalisées en dehors de l'activité traditionnelle de la Société au titre de la diversification pour le plan 2014.

Conformément à la décision du Conseil d'Administration du 14 avril 2015 et en application de la décision du Conseil d'Administration du 10 septembre 2015, le Conseil d'Administration a pris acte du niveau de réalisation du critère de performance relatif à la rémunération de Michel Combes consistant en 58 333 actions Alcatel-Lucent en remplacement de l'attribution d'options de souscription pour 2014. Le Conseil d'Administration a pris acte que cette rémunération correspondait à un montant de 184 915 € calculé sur la base du niveau de réalisation du critère de performance associé au plan d'attribution d'options de souscription (évolution du free cash flow).

Le Conseil d'Administration a également pris acte du niveau de réalisation des critères de performance relatifs à la part variable de la rémunération de Michel Combes calculée au prorata de sa présence en qualité de Directeur Général jusqu'au 31 août 2015. Le Conseil d'Administration a pris acte que la part variable de la rémunération de Michel Combes s'élevait à 1 195 000 € sur la base du niveau de réalisation des critères de performance définis par le Conseil d'Administration en mars 2015 pouvant varier entre 0% et 200%. Les critères de performance sont le flux de trésorerie d'exploitation, le niveau de satisfaction du client et la réduction des coûts fixes. Le niveau global de réalisation pour l'année 2015 est de 149,4%.

Pour retrouver plus d'informations sur la rémunération de M. Combes : <https://www.alcatel-lucent.com/about/governance>

À PROPOS D'ALCATEL-LUCENT (EURONEXT PARIS ET NYSE : ALU)

Alcatel-Lucent est le spécialiste des réseaux IP, de l'accès très haut débit et du *cloud*. Chaque jour, nous nous engageons à rendre les communications plus innovantes, plus durables et plus accessibles, pour leurs utilisateurs, les entreprises et les pouvoirs publics, partout dans le monde. Notre mission : inventer et construire les réseaux de confiance qui libèrent la valeur de chacun de nos clients. À chaque succès son réseau.

Pour plus d'informations, visitez le site d'Alcatel-Lucent à l'adresse <http://www.alcatel-lucent.fr>. Découvrez également les dernières actualités du Blog <http://www.alcatel-lucent.fr/blog> et suivez-nous sur Twitter http://twitter.com/Alcatel_Lucent.

CONTACTS PRESSE ALCATEL-LUCENT

VALERIE LA GAMBA

valerie.la_gamba@alcatel-lucent.com

T : +33 (0)1 55 14 15 91

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS ALCATEL-LUCENT

MARISA BALDO

marisa.baldo@alcatel-lucent.com

T : +33 (0)1 55 14 11 20

TOM BEVILACQUA

thomas.bevilacqua@alcatel-lucent.com

T : + 1 908-582-7998